



**MAIRIE
DE
SISTERON**

BP. 100 – 04203 SISTERON CEDEX
TELEPHONE : 04.92.61.00.37
TELECOPIE : 04.92.61.28.02

**Département des Alpes de Haute-Provence
COMMUNE DE SISTERON**

DMPTV-2025-04-27

DECISION DU MAIRE

**ANIMATION « ACTIVITES THERAPEUTIQUES
ET D'EVEIL ASSOCIANT LES ANIMAUX »
CRECHE LES P'TITS VOLI**

Le Maire de la Commune de SISTERON,

VU la délibération du Conseil Municipal, n° 2020-03-06-SG du 23-05-2020, conférant certaines délégations au Maire, conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de signer une convention avec l'association de médiation par l'animal « Pas à pattes 04 ».

DECIDE

ARTICLE 1 : de signer avec l'association de médiation par l'animal « Pas à Pattes 04 » une convention pour la tenue d'un atelier de trois heures au sein de la crèche les P'tits Voli. Cet atelier se tiendra le 30 juin 2025 de 9h à 12h. Le coût de cette séance est de 350€.

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 : Ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et l'association « Pas à Pattes 04 ».

Fait à Sisteron, le 28/05/2025

Le Maire

D. SPAGNOU

Mis en ligne le 28/05/2025 à 15h26

REÇU EN PREFECTURE
le 28/05/2025

Application agréée E-legalite.com

99_RU-004-210402095-20250528-2025_04_27D